

L'Etat, la [REGION OCCITANIE](#) / T : 05.61.25.24.88 et la Caisse des Dépôts lancent la 2e édition de l'appel à projet « Avenir Littoral 2020 » dans le cadre du Plan Littoral 21. Cet appel à projets vise à soutenir le développement de solutions innovantes par et pour les acteurs du littoral, afin d'accompagner les filières économiques maritimes en région. Les thématiques : érosion et submersion marine, solutions d'aménagements ; éco-matériaux pour les usages maritimes et littoraux et/ou issus des ressources marines ; observation et anticipation de la gestion des risques, du capteur à l'aide de la décision. Doté d'un fonds de 2 M€, cet appel à projets s'adresse aux entreprises basées en Occitanie, qui souhaitent s'y implanter ou développer des partenariats durables.